

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

AVIS est donné, par le soussigné, que les séances ordinaires du conseil municipal de la Ville de Paspébiac pour l'année 2026 se tiendront à la salle multifonctionnelle du Centre culturel, située au 7, boulevard Gérard-D.-Levesque Est, à **19 heures**, aux jours et dates suivants :

Lundi : 12 janvier	Lundi : 13 juillet
Lundi : 09 février	Lundi : 10 août
Lundi : 09 mars	Lundi : 14 septembre
Lundi : 13 avril	Jeudi : 15 octobre
Lundi : 11 mai	Lundi : 09 novembre
Lundi : 08 juin	Lundi : 14 décembre

Résolution n° : 2025-12-274

Donné à Paspébiac, ce 17 décembre 2025 et publié le même jour sur le site internet de la Ville.



Daniel Langlois, directeur général et greffier